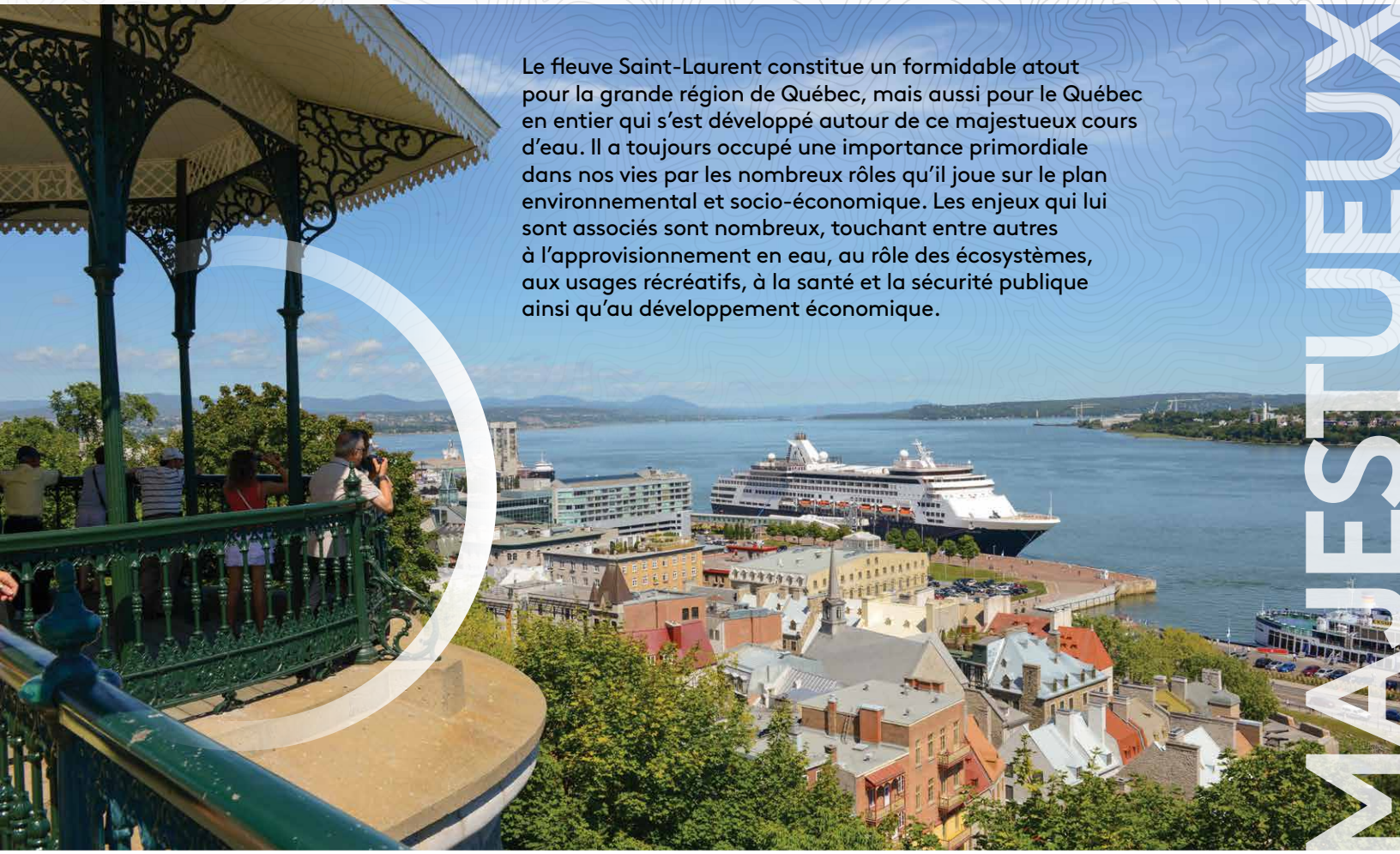
TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE ZONE DE QUÉBEC
Pour une gestion intégrée du Saint-Laurent

LE SAINT-LAURENT, AU MILIEU DE NOÚS

RÉSUMÉ DES ACTIONS PRIORITAIRES DE LA TCRQ - JUILLET 2017

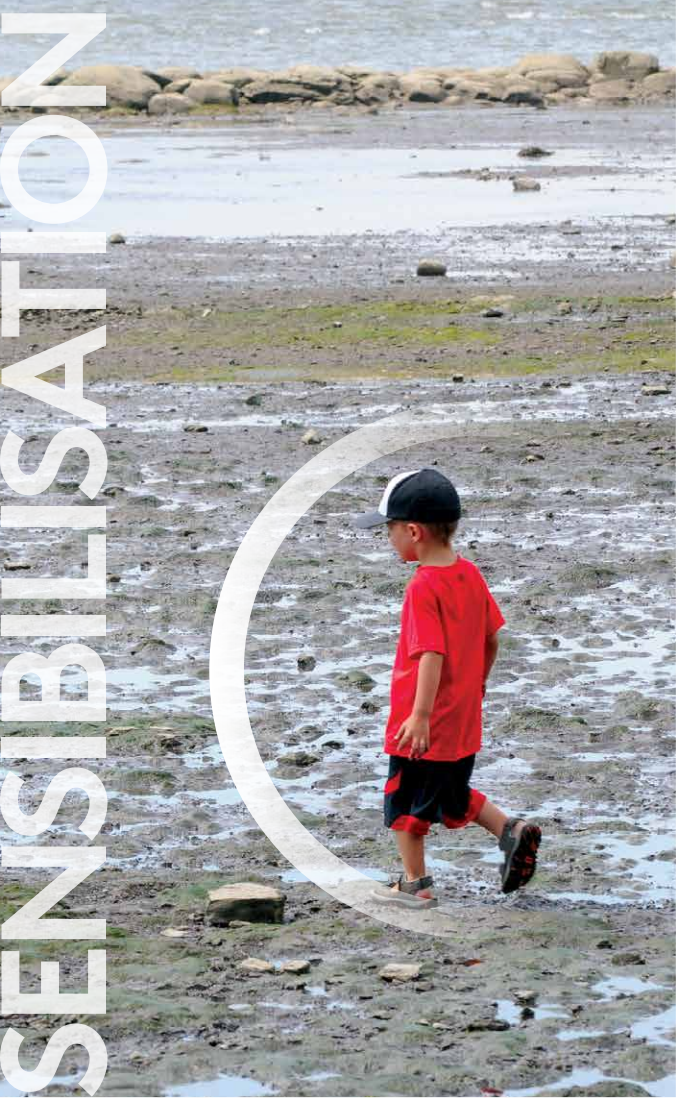


MAJESTUEUX

Le fleuve Saint-Laurent constitue un formidable atout pour la grande région de Québec, mais aussi pour le Québec en entier qui s'est développé autour de ce majestueux cours d'eau. Il a toujours occupé une importance primordiale dans nos vies par les nombreux rôles qu'il joue sur le plan environnemental et socio-économique. Les enjeux qui lui sont associés sont nombreux, touchant entre autres à l'approvisionnement en eau, au rôle des écosystèmes, aux usages récréatifs, à la santé et la sécurité publique ainsi qu'au développement économique.







C'est dans ce contexte que la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent de la zone de Québec (TCRQ) a été fondée en mars 2014. La TCRQ est une entité permanente et autonome permettant aux différents intervenants régionaux, concernés par la gestion des ressources et des usages de leur portion du Saint-Laurent, de planifier et d'harmoniser leurs actions afin de contribuer à la gestion intégrée du Saint-Laurent. La TCRQ vise à :

- Favoriser la concertation entre les intervenants régionaux concernés par les enjeux du Saint-Laurent;
- Contribuer au développement, à l'adoption, à la mise en œuvre et au suivi d'un plan de gestion intégrée régional (PGIR), avec la collaboration des divers acteurs intéressés.

Le portrait complet pour la zone de Québec a été élaboré par l'entremise de quatre chantiers thématiques : ressources hydriques, écosystèmes, milieu de vie, développement économique. Cette démarche a permis de dresser un portrait global du territoire à l'étude pour les différents aspects liés à ces grands thèmes.

Un diagnostic a ensuite été réalisé en intégrant une démarche participative prenant la forme d'une consultation publique en ligne et d'un atelier de travail regroupant une cinquantaine d'acteurs de l'eau. Cinq grands thèmes prioritaires ont été sélectionnés : **la qualité de l'eau du fleuve, les milieux naturels et les accès publics au fleuve, le développement économique, la sensibilisation et la gouvernance.** Les travaux de la TCRQ ont ainsi permis de dégager une vingtaine de grandes actions prioritaires qui guideront ses activités au cours des prochains mois et des prochaines années.

QUALITÉ DE L'EAU DU FLEUVE

Bien que la qualité de l'eau du fleuve se soit améliorée au cours des dernières années, certains paramètres peuvent demeurer problématiques selon la période et la localisation, et présenter des contraintes pour différents usages. Dans ce contexte, les travaux découlant de la gestion intégrée du Saint-Laurent permettront d'obtenir :

Une meilleure connaissance de la qualité de l'eau du fleuve

- En consolidant l'information disponible sur la qualité de l'eau du fleuve et en favorisant l'acquisition de connaissances additionnelles

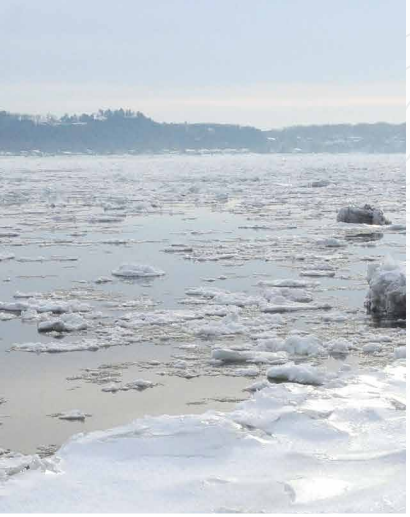
De nouvelles mesures pour améliorer la qualité de l'eau

- En identifiant et en limitant les sources de pollution locales affectant la qualité de l'eau du fleuve, notamment dans les secteurs à caractère récréatif
- En améliorant le contrôle des rejets industriels, commerciaux et institutionnels au fleuve
- En bonifiant les mesures de bonnes pratiques agricoles

Une évaluation de la menace que représente la salinité de l'eau du fleuve pour les prises d'eau potable

- En collaborant à une étude permettant de mieux connaitre la salinité de l'eau du fleuve et les phénomènes qui l'expliquent







MILIEUX NATURELS ET ACCÈS PUBLICS AU FLEUVE

Les accès publics au fleuve constituent des actifs exceptionnels pour l'ensemble de la population. Il en est de même pour les milieux naturels qui rehaussent la qualité du milieu de vie dans les secteurs riverains, en plus de jouer un rôle écologique essentiel. Sur ces aspects, les travaux découlant de la gestion intégrée du Saint-Laurent permettront d'obtenir :

Des accès publics au fleuve plus nombreux et, au besoin, mieux aménagés

- En élaborant une vision régionale des accès publics au fleuve à développer ou à consolider, et en investissant dans leur mise en valeur

Une meilleure connaissance des milieux naturels d'importance aux abords du fleuve

- En identifiant les corridors écologiques qui pourront bonifier le réseau d'espaces protégés aux abords du fleuve
- En identifiant les milieux naturels présentant les meilleurs bénéfices en matière de services écologiques

Un réseau de milieux naturels mieux protégés aux abords du fleuve

- En réalisant un portrait des mesures de conservation volontaire en place, et en appuyant de nouvelles initiatives en ce sens
- En partageant les nouvelles connaissances sur les milieux naturels dans une perspective de planification du territoire

Des zones côtières mieux adaptées aux changements climatiques

- En identifiant les secteurs riverains les plus exposés aux submersions et à l'érosion côtière, et en proposant des mesures pour en atténuer l'impact sur les milieux naturels et les usages

Une réduction de l'impact des espèces exotiques envahissantes touchant le fleuve et ses abords

- En appuyant la mise en place de nouvelles mesures de contrôle de telles espèces

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les activités maritimes ont toujours occupé une place importante dans la grande région de Québec. Au fil des années, les zones portuaires se sont développées avec l'évolution des activités commerciales et constituent aujourd'hui un pôle maritime d'envergure. De plus, les activités récréatives associées au fleuve constituent un atout touristique important et présentent un potentiel économique intéressant. Les travaux découlant de la gestion intégrée permettront de favoriser :

Davantage de retombées économiques liées au fleuve dans une perspective de développement durable

- En identifiant les zones propices au développement industrialo-portuaire et en favorisant leur mise en valeur
- En identifiant et en développant les services et équipements récréotouristiques liés au fleuve qui ont le plus de potentiel de retombées économiques

SENSIBILISATION

Les connaissances et la perception que les gens ont du fleuve peuvent avoir un impact considérable sur l'appréciation qu'ils en ont et sur la façon dont ils l'utilisent. Que ce soit sur la qualité de l'eau, les accès publics, les milieux naturels, les activités riveraines récréatives ou le développement économique, les efforts de sensibilisation et d'éducation permettent aux gens de mieux comprendre les enjeux entourant le fleuve, son importance ainsi que ses nombreux avantages. Dans ce contexte, les travaux découlant de la gestion intégrée permettront d'obtenir :

Une plus grande notoriété du fleuve auprès de la population et une meilleure reconnaissance de l'importance de ce cours d'eau

- En déployant l'image de marque du Saint-Laurent avec la collaboration des intervenants concernés par le fleuve
- En développant des outils web présentant de l'information vulgarisée sur différents aspects du fleuve, dont les ressources, les milieux naturels, les accès publics et les activités









GOUVERNANCE

La TCRQ, regroupement d'acteurs de l'eau représentatifs de plusieurs secteurs d'activités, est au cœur de la gouvernance régionale de la gestion intégrée du fleuve. La zone de Québec fait bien sûr partie d'un système beaucoup plus large regroupant douze zones de gestion intégrée; plusieurs phénomènes concernant le fleuve peuvent évidemment être considérés dans une perspective débordant la zone de Québec.
Quant à la gouvernance, les travaux de la TCRQ viseront à :

Favoriser la collaboration des intervenants du milieu à la mise en œuvre et la mise à jour du Plan de gestion intégrée régional

- En maintenant une mobilisation régionale autour de la mise en œuvre du PGIR
- En présentant des bilans sur la gestion intégrée pour favoriser les échanges d'idées sur son suivi et sa mise à jour
- En assurant un arrimage des plans directeurs de l'eau et d'autres documents de planification avec le PGIR

Contribuer à l'harmonisation de la gestion intégrée à l'échelle du Saint-Laurent

- En inventoriant de bonnes pratiques internationales de gouvernance en matière de gestion intégrée
- En développant les échanges avec les autres zones de gestion intégrée

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

La mise en œuvre de ces grandes actions se fait par l'entremise de projets impliquant différents partenaires. L'avancement des travaux fera l'objet de bilans annuels. Cette mise en œuvre se fait dans un esprit de flexibilité afin de s'ajuster aux réalités qui surviennent en cours de processus. Le portrait, les éléments de diagnostic et les grandes actions prioritaires découlant du PGIR sont donc évolutifs et seront mis à jour continuellement.

Édifice Le Delta 3
2875, boul. Laurier, 10e étage, bureau D3-1000
Québec (Québec) G1V 2M2

www.cmquebec.qc.ca/tcrq

Mon Saint-Laurent vivant